

Un hiver pas comme un autre : 1709.

En ce premier jour de l'été 2013, il est tout à fait opportun de parler de l'hiver, tant le printemps qui aurait du nous faire oublier cette saison n'a pas été au rendez-vous

Un aveu préalable.

Pour entamer cette communication, j'ai délibérément choisi d'exprimer des prolégomènes prétentieux voire prétendument humoristiques ou caricaturaux en faisant un aveu aux membres de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais ici rassemblés. Je suis d'un naturel plutôt paresseux et je peux donner quelques preuves de ma fainéantise.

Moi, paresseux que je suis, j'ai renoncé à illustrer mes propos à l'aide du matériel audio-visuel de notre institution, bien conscient cependant que cela aurait pu vous divertir.

Moi, paresseux que je suis, je n'ai choisi qu'un tout petit morceau d'un très vaste sujet, me consolant à l'idée que votre imagination compléterait mes insuffisances.

Moi, paresseux que je suis, je me suis réjoui de l'interdiction de dépasser un certain temps de parole, votre lassitude devrait en être soulagée, tout en m'engageant à répondre plus tard à vos interrogations.

Moi, paresseux que je suis, je vais tout de même vous distribuer, le moment venu, une petite notice qui vous permettra d'explicitier un peu la signification de certains termes de mon chapitre principal.

Moi, paresseux que je suis, il me faut tout de même entrer dans le vif du sujet et vous avez déjà compris que je vais le faire à la manière ancienne, c'est à dire en lisant mon texte.

Alors, le changement climatique, c'est maintenant !

Le temps qui passe et le temps qu'il fait.

Depuis quelques années, ceux qui s'intéressent aux évolutions climatiques font bonne recette. Je n'ai pas l'intention de rajouter une pierre à ce jardin scientifico-environnemental en m'attirant les sarcasmes du monde bien pensant en la matière ou en m'engageant dans des controverses d'experts. Partant du général en direction du particulier, je veux seulement essayer d'introduire mon tout petit sujet dans un décor un peu plus vaste.

Depuis 600 millions d'années, les scientifiques ont répertorié 17 disparitions d'espèces dont 5 massives, suite à des glaciations et réchauffements climatiques découlant de l'explosion de supernova, de volcans, de météorites ou autres bricoles de ce genre.

A l'intérieur de cet immense champ d'observations, les climatologues ont qualifié de petit âge glaciaire la période qui s'étend de 1303 à 1860 et distinguent, à l'intérieur des ces 5 siècles une époque particulièrement froide pendant les quelques 70 ans du règne de Louis XIV.

En approchant d'un peu plus près l'échelle historique, deux phénomènes interviennent massivement entre 1689 et 1716 à savoir une diminution de l'irradiance du soleil liés aux tâches solaires et à des expulsions de poussières opacifiantes en rapport avec 4 éruptions volcaniques.

Et voilà l'année 1709.

Nous arrivons enfin à ce fameux hiver 1709 dont certains affirment qu'il s'agit bien de la saison la plus froide depuis 5 siècles. Cela lui valut de multiples appellations en toutes les langues. Par simplification très réductrice, je me suis résolu à le qualifier d'un hiver pas comme un autre.

Beaucoup de traces écrites ont été laissées au chevet de cette saison mémorable, qu'il s'agisse des registres paroissiaux, des livres de raison ou des correspondances épistolaires. Je ne donnerai ici aucune référence aux uns ou aux autres, puisque j'ai choisi de ne vous livrer que l'intégralité d'une seule relation concernant la paroisse de Vaise, le quartier lyonnais cher à mon cœur.

Tous ces écrits sont unanimes à souligner les effets dévastateurs de ces froidures exceptionnelles qui vont s'abattre sur la France mais aussi sur toute

l'Europe. Les gondoles vont devoir s'adapter pour se déplacer sur les canaux de Venise, les patineurs vont se donner bien du plaisir sur ceux d'Amsterdam, traverser à pied du Danemark à la Suède devient possible et tous les fleuves sont prisonniers d'une épaisse couche de glace. Tout cela va engendrer des misères en tous genres : famines, maladies, dégradation de la démographie, mais aussi accroissement de la fiscalité, flambée des prix, raréfaction de la nourriture, émeutes, suicides ou épidémies.

La paroisse de Vaise en 1709

Nous sommes en 1709, Louis XIV règne sur la France depuis déjà 66 ans. Autour de l'église Saint-Pierre-aux-liens, la paroisse de Vaise, qui n'est pas encore rattachée à Lyon, compte alors moins d'un millier d'habitants. Elle est dirigée depuis une année par un curé qui enregistre scrupuleusement, comme l'édit d'octobre 1691 le lui impose, les actes de baptême, mariage et sépultures. Après avoir clos d'une belle arabesque le tout dernier acte de l'année, notre ecclésiastique prend l'heureuse initiative d'ajouter un texte sur le terrible hiver subi par ses paroissiens. Ce testament à la postérité méritait d'être décrypté en langage de notre XXIème siècle, sans pour autant s'éloigner trop de la forme, de la ponctuation, de l'orthographe et de la syntaxe employées. C'est ainsi que ce message peut conserver son authenticité tout en nous incitant à réfléchir sur la relativité des choses notamment en matière d'évolution climatique. Le transcripateur de ce texte, profane en matière de paléographie, croit bon de devoir ajouter une petite notice finale visant à expliciter certains points qu'il s'agisse de noms propres, de mots passés de mode ou de déchiffrages incertains.

Voici donc maintenant le texte intégral qu'écrivit le curé Bertin

Relation véritable de ce qui s'est passé dans l'année de grâce 1709 et que j'ai cru devoir mettre ici pour servir à toute la postérité.

Il arriva tant de choses particulières et extraordinaires dans cette année qui fut la première que je fus curé qu'il serait bien difficile, mes chers amis, de les toutes rapporter dans un entretien aussi court que celui que je veux avoir avec vous.

Cependant, pour satisfaire votre curiosité et pour vous faire en même temps comprendre combien nous devons craindre la colère de Dieu justement irrité contre nous et à laquelle on ne peut résister (*Deus et cujus ira resistere nemo potest*) je vous dirais que l'hiver commença tout d'un coup le sixième de janvier jour des Rois sur le soir mais d'une telle force que la rivière fût prise entièrement avant qu'il fût jour le lendemain et d'une épaisseur si extraordinaire qu'on traversait la rivière avec des charrettes chargées. Elle demeura prise jusqu'au jour de **la purification de la vierge** auquel jour elle dégela aussi subitement qu'elle avait gelé ce qui fit un grand ravage partout et surtout dans la ville car les deux premiers ponts furent bien ébranlés et celui de Bellecour renversé. Peut-être plus de cinquante bateaux perdus qui venaient fondre les uns sur les autres et dont plusieurs étaient chargés ; je vous laisse à penser quelle fut cette perte. Les glaces amenaient de la campagne les plus grands arbres tout entiers qu'elles déracinaient sur leur chemin. Tout le plan de Vaise fût rempli de ces glaces de la hauteur de deux hommes, de sorte qu'elles venaient jusqu'aux portes du faubourg du côté de **la Claire**. Monseigneur **le cardinal de Bouillon** qui était pour lors à la Claire et qui y resta huit mois fut obligé de monter au plus vite à **la Duchère** où il ne coucha cependant qu'une nuit parce qu'il ne s'y plaisait pas. Pour le sortir on fut obligé de l'aller prendre aux **montées de la maison** avec une **bèche** laquelle passa par-dessus les murailles du jardin de la dite Claire et sortit du côté de la Duchère. Si grande était l'inondation qui vint subitement et qui souleva les glaces qui firent tout ce désordre ; quasi toutes les murailles du plan de Vaise et de tout le long de la rivière furent démolies aussi bien que la **blancherie** du mouton et la moitié du logis. Ces glaces demeurèrent près d'un mois dans les terres du plan de Vaise qui étaient élevées comme des montagnes de sorte que l'on ne passa point par le chemin qui est le long de la Claire pendant longtemps puisqu'il y en avait jusqu'au premier étage de la maison.

Ce n'est pas tout. Le froid recommença une seconde fois sur la fin du mois de février, lequel dura une quinzaine de jours ce qui augmenta le mal que le premier avait fait et l'on croit même qu'il en fit davantage car tous les blés furent gelés en terre, toutes les vieilles vignes moururent, tous les noyers et presque tous les arbres à fruits et même tous les oliviers dans la Provence de sorte qu'il n'y eut aucune récolte ; il est vrai qu'on ne pouvait se persuader que les blés pussent geler en terre, on disait que le froid les avait fait rentrer plus

d'un pied en terre et qu'ils pousseraient un peu plus tard ce qui fut cause qu'on ne ressema pas, car les paysans qui sont toujours plus habiles que les autres sur cette matière voulaient ressemer connaissant bien que le blé était perdu ; mais il se trouva des gens qui se dirent plus savants qu'eux par leur fausse philosophie et qui furent avertir monsieur l'intendant nommé **Trudaine** pour ordonner qu'on ne ressema pas, ce qui fut exécuté. Il y eut donc une ordonnance par laquelle il était défendu sous de grandes peines de ressemer les terresensemencées ; il y en eut pourtant qui se moquèrent de cette ordonnance et qui semèrent la nuit mais ce fut si peu de chose qu'il ne vaut pas la peine d'en parler ; nous voyons donc quel préjudice cette ordonnance causa, on reconnut bien la faute mais ce fut trop tard, ainsi le **bichet** de froment se vendait dix huit **livres**, le seigle quinze livres, le blé noir dix livres, l'orge douze livres et l'avoine sept à huit , et par bonheur on sema partout de l'orge et en grandes quantités lequel par la providence de Dieu tant miséricordieux rendit extraordinairement, c'est-à-dire pour un bichet trente ou quarante ; on sema aussi du blé noir, du **seigle trémois** et du **blé de Turquie** sans quoi tout le monde serait mort de faim, quoiqu'une grande partie mourût pour n'avoir que d'herbes à manger, du pain de fougère, d'avoine, de **pesses**, de blé noir et de mille autres choses dont on avait pas coutume de faire du pain, de sorte que dans la campagne on trouvait des gens morts par les chemins et dans la ville on fut obligé de faire un dénombrement de toutes les familles et de faire distribuer tous les jours une livre de pain par personne par les officiers du quartier, les boulangers n'étant pas les maîtres d'en donner davantage parce que c'étaient les messieurs de ville qui fournissaient le blé et qui en firent venir au plutôt de **Barbarie** sans cela il était impossible de vivre.

Monsieur **Ravat** était pour lors prévôt des marchands. Monseigneur **l'archevêque** fut obligé de permettre de manger de la viande pendant le carême de cette année, on en mangeait le mardi, le jeudi et le dimanche jusqu'au jour des Rameaux exclusivement mais on ne laissait pas que d'être obligé au jeûne tout le carême et la raison de cette permission fut que tous les poissons et toutes les **permissions** de carême étaient péris par la rigueur de l'hiver, les étangs étant partout glacés jusqu'au fond, les oliviers morts aussi bien que les noyers et la plupart des arbres à fruits. Pour ce qui regarde le vin il valut jusqu'à dix écus **l'année**, les vieilles vignes étant toutes mortes et le mauvais vin valait sept à huit sol le **pot**. Pour ce qui est du négoce il cessa

presque partout l'argent vint d'une rareté si grande que personne ne payait, il se fit je ne sais combien de banqueroutes de ceux même qu'on croyait les plus aisés ; tous les ouvriers en soie furent obligés à demander l'aumône on en voyait des vingt et trente assemblés qui ne représentaient aussi bien que leurs enfants le véritable portrait de la mort. Enfin cela faisait gémir le cœur le plus dur et la misère fut si grande qu'on ne voyait que des mendiants sans pouvoir quasi les soulager. Il est vrai que le Roi fit une ordonnance pour le soulagement des pauvres laquelle ordonnait que dans chaque paroisse on **aiderait** ses pauvres, et que l'on taxerait les **commodés** à proportion de leur taille à la campagne et de leur bien à la ville, cela fit bien quelque chose mais ne dura pas longtemps pour la campagne, dans Lyon on ne put jamais en venir à bout parce qu'il y avait un nombre infini de pauvres et peu qui pussent donner, on se contenta d'exhorter les plus riches à redoubler leurs charités et véritablement chacun s'efforçait à soulager les misérables. Nous fîmes dans cette paroisse ce que nous pûmes pour aider les pauvres et véritablement ils furent assez bien soulagés, car Monseigneur le cardinal de Bouillon qui était ici dans ce temps me donnait trente **écus** par mois joint et que les Bourgeois et les habitants **commodés** avaient été taxés par le juge du lieu je donnais tous les mois deux cents livres à la centaine de pauvres que j'avais dans la paroisse mais cela ne dura que deux mois. Enfin pour surcroît à toute cette misère et pour nous faire voir que Dieu était bien irrité contre son peuple, *Deus et cujus ira resistere nemo potest*, Il envoya presque dans toutes les villes voisines aussi bien que dans Lyon une maladie qui emmena presque tous les plus riches. Enfin pour finir on peut dire que cette année fut une année de désolation et je ne crois pas qu'on en ai jamais vu une semblable. Je ne finirais jamais si je rapportais toutes les particularités qui arrivèrent cette année ; ainsi je crois qu'en voilà bien assez pour un sujet aussi triste que celui-là et pour servir d'avertissement à tous mes chers successeurs que je prie instamment de se souvenir de moi dans leurs saints sacrifices et leurs saintes prières afin qu'ayant eu l'honneur de gouverner tous la même paroisse nous puissions tous nous voir un jour dans la même gloire éternelle. *** Ainsi soit-il ***

Et 1709 à Villefranche et en Beaujolais.

En poursuivant cette communication, je me dois de faire à nouveau référence à ma paresse déjà évoquée, car j'avais bien l'intention d'élargir mes

investigations à la zone d'influence de notre institution. J'ai dû restreindre mes objectifs, car il eût fallu l'énergie et la patience d'un bénédictin pour un profit tout à fait incertain.

En fait, je n'ai examiné qu'un seul document rédigé par un médecin caladois en 1885 et concernant la famine et l'épidémie de 1709 en Beaujolais.

Dans le chapitre d'une dizaine de pages consacré à la famine, les points suivants peuvent être retenus :

- Les gelées destructrices de cet hiver calamiteux s'ajoutèrent aux désastres militaires et aux excès d'impôt.
- Le déficit alimentaire consécutif à la rareté des nourritures et à l'augmentation des prix engendra une disette pendant laquelle il fût autorisé de manger de la viande pendant le carême, comme cela a déjà été évoqué.
- La misère des campagnes fût telle que les habitants de Thizy et de la paroisse voisine de Mardore mangeaient les chiens et les chats avec du pain fabriqué à partir de fougères.
- Les pillages de tous ordres furent tels qu'il fallut rétablir la fonction de « chasse-gueux » ou « chasse-coquins » appelé du nom moins brutal de « suisse » avec équipement en casaque, hallebarde et sabre.
- Malgré les appels à la solidarité, il fût impossible à la ville de pourvoir à la subsistance des pauvres en raison de leur grand nombre. Le conseil des Pauvres s'épuisa en activités de moins en moins nombreuses.
- Fût sollicité le petit nombre des gens prétendument aisés qui se répartissent en quatre sortes : les ecclésiastiques, les officiers des différentes juridictions, les avocats et procureurs, les bourgeois et marchands, tous eux-même assaillis de difficultés.
- Le nombre d'enfants abandonnés s'accrût de manière considérable et les seigneurs et vassaux qui subvenaient aux besoins ne payèrent plus. Par comparaison, en 1709, la ville de Lyonregistra 2731 abandons soit 5 fois plus qu'à l'ordinaire.
- La mortalité en cette année fût presque 10 fois plus forte qu'en temps normal.

Des 5 pages du deuxième chapitre concernant l'épidémie, les faits suivants méritent d'être signalés :

* Peu après le début de la famine, survint une maladie contagieuse qu'un magistrat qualifia d'espèce de peste.

* Vers la fin du XVIIIème siècle, le peuple de Villeranche n'était pas heureux en raison de la guerre désastreuse et de ses conséquences financières. L'insuffisance des récoltes et la disette qui s'en suivit n'arrangèrent rien.

* Les échevins recommandèrent de célébrer avec beaucoup de solennité la fête de Saint Roch, pour la protection contre de la peste.

* Villefranche comptait en 1708 environ 2000 habitants et l'épidémie emporta le tiers de la population. La moyenne mensuelle de décès qui était 8 à 10 personnes s'accrût jusqu'à atteindre le paroxysme de 77 en septembre.

* La nature même de la maladie semble avoir fait polémique entre les médecins. Elle fût appelé « fièvre maligne » qui désignait alors la thyphoïde.

Ici, tout s'arrête.

Si j'en crois mon chronomètre, les minutes autorisées ont été consommées. Alors, pour terminer cette communication sans prétention, il faudrait une belle citation ou un beau poème de circonstance. Qu'il s'agisse du temps qui passe ou qu'il fait, des saisons en général ou de l'hiver en particulier, l'abondance ne met que dans l'embarras. Aussi, ai-je choisi d'en finir avec une pirouette d'Octave Mirebeau :

« Ceux qui se taisent disent plus de choses que ceux qui parlent tout le temps »

Donc, je passe à l'acte. Merci.

Guy Bérat à Champagne le 21 juin 2013

NOTICE EXPLICATIVE POUR HIVER 1709

Deus et cujus ira resistere nemo potest : Nul ne peut résister à Dieu et à sa colère.

Purification de la Vierge : 2 février

La Claire : vaste propriété du 16^{ème} siècle où furent reçus des personnages célèbres.

Cardinal de Bouillon : Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, 1643-1715.

La Duchère : colline surplombant Vaise sur laquelle existait un château.

Montées de la maison : les contreforts du château.

Bêche : petit bateau réservé à la traversée de la Saône et manœuvré par des femmes.

Blancherie : variante attestée de blanchisserie.

Trudaine : Charles, 1660-1721, conseiller d'état, intendant de Lyon.

Bichet : mesure de capacité de grains valant deux quarts ou 4 boisseaux.

Livres, écus, sols : monnaies de valeur variable selon les régions.

Seigle trémois : variété de blé récolté trois mois après semilles.

Blé de Turquie : nom vernaculaire du maïs.

Pesses ou pesce : plante fourragère

Barbarie : appellation ancienne de la région qui s'étend du Maroc à la Lybie.

Ravat : Louis, conseiller des monnaies de Lyon, Prévost de Lyon 1708 à 1715.

Archevêque : Claude de Saint-Georges de 1693 à 1714, comte de Lyon et Primat des Gaules.

Permissions : déchiffrement incertain mais signification probable de nourritures autorisées.

Année ou année : mesure de futaille valant 93 litres dans le Rhône.

Pot : mesure de capacité de liquide valant deux pintes ou 1,86 litre.

Aiderait : traduction incertaine, mais sens vraisemblable.

Commodés : personnes concernées par le commodat ou prêt à usage.

GB le 21 juin 2013